

que, vu les circonstances, ces documents soient retournés à M. Archer, et, avec l'assentiment du Comité il remet les dossiers à M. Archer.

d) La recommandation du sous-comité, selon laquelle MM. Lionel Côté et L. J. Henderson, du National-Canadien, de Montréal, devraient être entendus par les membres du Comité, le 28 avril.

Le Comité approuve les recommandations susmentionnées du sous-comité.

Le président rappelle à l'interprète, Mlle Paulette Cyr, et à M. Archer qu'ils sont encore sous serment.

MM. Walter Smith et George A. Shea sont appelés l'un après l'autre; ils sont assermentés et interrogés, puis ils se retirent. M. Archer répond aux questions qui lui sont adressées.

Aussi, durant cette interrogation, il est proposé par M. McGregor, appuyé par M. Pigeon, que les rapports confidentiels des enquêteurs du National-Canadien au sujet des péagers du pont Jacques-Cartier, dans la mesure où ils sont en possession du Conseil des ports nationaux, soient produits au Comité. Après discussion cette proposition, mise aux voix, est adoptée par 10 voix contre 3.

Une interprète du français à l'anglais et un sténographe de langue française interprète ou prend en sténographie, selon le cas, les questions et les réponses en français, durant la séance.

A 11 heures et 15 minutes du matin, le Comité s'ajourne à 9 heures et demie du matin, le jeudi 28 avril 1960.

*Le secrétaire du Comité,*  
Eric H. Jones